

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 08 janvier 2019

Convocation du 21/12/2018

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 11

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 10/01/2019

L'an deux mil dix-neuf, le 08 janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de janvier sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Roger FRESNEAU,

Présents : Florian STEPHAN, Claude LECHAT, Yvonne FREMONT, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Dominique GIRARD, Roger FRESNEAU, Mireille FOURMOND, Christophe GAINON, Thierry MARCHAU, Loïc LAFOURCADE,

Absents : Emmanuelle PATURAL, Nicolas DAVIAUD, Armelle PONCET, Jean-Baptiste ROTTIER.

Bon pour pouvoir :

DCM 2019-01

Budget – Virement de crédit par l'ordonnateur

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la commune de La Breille-Les-Pins,

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un virement de crédit a été effectué comme suit :

DM N°4 : diminution de crédit d'un montant de 20 000.00 € au compte dépenses de fonctionnement D 022- dépenses imprévues.

Pour augmenter :

* le crédit d'un montant 10 000.00 € au compte dépenses d'investissement D 6411- Personnel titulaire

* le crédit d'un montant 10 000.00 € au compte dépenses d'investissement D 6413- Personnel non titulaire

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 09/01/2019
Le Maire,
F. STEPHAN

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 10/01/2019
Et de la publication 10/01/2019


